

L'association responsable du classement-marquage des bovins se met en place

© 16/01/2003 |  Terre-net Média

Réunies le 15 janvier à Paris, les familles de l'interprofession du bétail et des viandes (Interbev) ont adopté les statuts de Normabev, l'association responsable de la mise en place en France du classement-marquage (et de la vérification de la pesée) des gros bovins en 2003.

Le dispositif devrait être opérationnel au deuxième trimestre 2003 a précisé Denis Sibille, président d'Interbev et de Normabev, à l'issue de la réunion. La vice-présidence de l'association est confiée à un représentant de la FNICGV (Fédération de l'industrie et des commerces en gros des viandes), David Bloch. Mis à la disposition de Normabev par le ministère de l'Agriculture, Jacques Brulhet (actuellement responsable de la division « Interventions et Contrôles » à l'Ofival) est nommé au poste de directeur. François Toulis, ancien président des coopératives bétail et viande (FNCBV), devient Trésorier ; Jacques Pujol, délégué général de la FNEAP (Fédération des exploitants d'abattoirs prestataires de service), prend la place de secrétaire général.

